



PREFET DE LA MANCHE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



DELEGATIONS DE SIGNATURE

données par

M. Jean-Marc SABATHE
Préfet de la Manche
Chevalier de la Légion d'honneur



Arrêté du 15 janvier 2018
signé par le Préfet de la Manche : Jean-Marc SABATHE

NUMERO SPECIAL N° 23



LE CONTENU INTEGRAL DES TEXTES ET/OU LES DOCUMENTS ET PLANS ANNEXES
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :
<http://www.manche.gouv.fr>
RUBRIQUE : PUBLICATION - ANNONCES ET AVIS - RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

I – DELEGATIONS DE SIGNATURE	2
<i>SOUS-PREFECTURE.....</i>	<i>2</i>
<i>Arrêté n° 18-01 du 15 janvier 2018 portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer l'intérim du sous-préfet de CHERBOURG</i>	<i>2</i>

I – DELEGATIONS DE SIGNATURE

Sous-préfecture**Arrêté n° 18-01 du 15 janvier 2018 portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer l'intérim du sous-préfet de CHERBOURG**

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
 VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;
 VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
 VU le décret du 20 janvier 2017 nommant M. Fabrice ROSAY, secrétaire général de la préfecture de la Manche ;
 VU le décret du 24 février 2017 portant nomination de M. Jean-Marc SABATHÉ, préfet de la Manche ;
 VU le décret du 10 janvier 2018 portant cessation de fonctions du sous-préfet de Cherbourg, M. Michel MARQUER ;
 VU l'arrêté préfectoral n° 17-314 du 22 décembre 2017 donnant délégation de signature à M. Fabrice ROSAY, secrétaire général de la préfecture ;
 CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation d'un sous-préfet chargé de l'intérim du sous-préfet de Cherbourg ;
 SUR proposition du secrétaire général de la préfecture,
 Article 1 : M. Fabrice ROSAY, secrétaire général de la préfecture de la Manche, est désigné pour assurer l'intérim du sous-préfet de Cherbourg.
 Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture et le secrétaire général de la sous-préfecture de Cherbourg sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.



Département de la Manche - Imprimerie administrative Directeur de la publication : M. le secrétaire général de la préfecture
